



N° 822  
23-10-2009

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

# GRÈVE POUR L'ÉDUCATION MI-NOVEMBRE ?

**Opération  
vérité :  
Poursuivre...**

**Revalo :  
Assez de mots,  
des actes !**

**UNSS :  
Quelle  
démocratie ?**

**Réforme du  
lycée :  
Et l'EPS  
et le sport  
scolaire ?**

## Vers une grève pour l'éducation mi-novembre ?

L'impasse politique, économique et sociale dans laquelle nous mènera, au pas de charge, ce gouvernement, se fait de plus en plus évidente : les critiques se développent y compris au sein de la majorité. Après les promesses non tenues, les réformes contestées et les injustices multipliées, le népotisme du président sera-t-il la goutte d'eau qui fera déborder le vase ?

Pas question pour nous d'attendre, au moment où tout appelle à amplifier les luttes.

La qualité du service public d'éducation est de plus en plus remise en cause. 16 000 nouvelles suppressions sont inscrites au budget 2010 : près de 50 000 en 5 ans (dont 3 000 en EPS) et 80 000 prévues à l'horizon 2012.

**C'est grave : il faut absolument y mettre un coup d'arrêt !**

L'enquête de rentrée du SNEP, comme celle réalisée avec les autres syndicats d'enseignants de second degré de la FSU, mettent en évidence la dégradation importante des conditions de travail des personnels et d'étude des jeunes.

En même temps, les annonces sur la « revalorisation » relèvent de la provocation, la réforme de la formation des enseignants est détournée de l'objectif d'élévation que nous portons et les annonces lycées ne permettront pas de répondre, en l'état, aux exigences de réussite de tous les jeunes.

Sur notre secteur propre ce sont des horaires officiels qui ne peuvent même plus être assurés partout, un recrutement très éloigné des besoins, des attaques multiples contre le Sport Scolaire, l'abandon du « sport pour tous »...

Face aux difficultés, nous ne courberons pas l'échine ! Nous ne laisserons pas démanteler le service public laïc national d'éducation, pas plus que ceux de l'EPS et du sport ! Les syndicalistes de l'EPS que nous sommes n'oublions pas qu'en sport existe la défense, mais aussi la contre-attaque !

C'est pourquoi le SNEP, fort du mandat voté à la quasi-unanimité de son conseil délibératif national élargi propose, avec tous les alliés qui partagent la même détermination, une grève de l'éducation mi-novembre, au moment du débat budgétaire.

Il s'agit à la fois d'empêcher de nouvelles dégradations et de mettre en avant nos exigences dans un débat public de société, au moyen, entre autres, de la grève.

**Serge CHABROL**  
Secrétaire Général  
16 octobre 2009



## Le CDNE du SNEP s'est prononcé pour une grève pour l'éducation mi-novembre

**D**ébut octobre, la « votation citoyenne » pour le maintien du service public de la poste, initiée par de nombreuses organisations syndicales, associatives, politiques, a recueilli un écho très favorable dans la population. La population, échaudée par France Télécom ou EDF-GDF ne croit pas aux promesses gouvernementales affirmant que la transformation de La Poste en société anonyme ne serait pas un premier pas vers sa privatisation. Ce projet doit être abandonné, l'action unitaire se poursuit pour cela.

Se saisissant du cadre offert par la « journée internationale pour le travail décent », organisée par la CSI (Confédération Syndicale Internationale), le 7 octobre, les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, CGC, CFTC et Solidaires appelaient à une journée d'action : rassemblements, manifestations, expressions publiques. Mais la participation à ce qui était une reprise de l'action interprofessionnelle n'a pas été à la hauteur des besoins du moment.

Il faut donc travailler à l'élévation de la mobilisation car le gouvernement, lui, poursuit et amplifie son entreprise de remise en cause des acquis sociaux, de casse des services publics. Refusant toujours de revenir sur le bouclier fiscal qui favorise les plus riches, après la mise en place d'une taxe carbone qui va se concrétiser par une pénalisation de la population sans réel intérêt écologique, il projette de supprimer la taxe professionnelle qui fournit près de la moitié des recettes des collectivités territoriales, de taxer les indemnités journalières versées suite à accident du travail, de moins rembourser les médicaments, d'augmenter le forfait hospitalier... Pendant ce temps les banques établissent de nouveaux records de profits et distribuent des bonus faramineux grâce aux aides considérables qui leur ont été données par l'État sur le dos de contribuables qui, eux, voient leur conditions de vie et de travail, les services publics, la protection sociale, se dégra-

der. Et c'est en prenant prétexte de la crise que le gouvernement prévoit 34 000 suppressions de postes de fonctionnaires au budget 2010 dont 16 000 à l'éducation nationale !

Des luttes se mènent dans des entreprises touchées par des plans sociaux. Différents secteurs ont organisé des journées d'action (poste, métallurgie, SNCF, producteurs de lait, ...). Sur le terrain éducatif, la FSU a proposé à ses partenaires l'organisation d'une journée de grève au moment du débat budgétaire, intégrée dans une campagne d'opinion pour le développement du service public d'éducation. A ce jour, si toutes les organisations partagent l'idée de la nécessité d'une campagne d'opinion, seules la CGT, Sud éducation et FO se déclarent intéressés par la proposition de grève, le SGEN, l'UNSA et la FAEN la rejetant.

Nous considérons pour notre part qu'au moment où va se débattre un budget qui engagera l'avenir, vont être décidés les recrutements aux concours, sont débattues les réformes du lycée et de la formation des enseignants, alors que la place de l'EPS

n'est pas assurée, que le sport scolaire subit des attaques, que l'état abandonne son rôle dans le développement du sport pour tous, au moment aussi où des hésitations, des désaccords se font jour dans la majorité gouvernementale sur certains choix économiques et sociaux, et alors que des prises de conscience se développent dans la population sur la réalité de la politique menée et sur des alternatives possibles,... il nous faut intervenir avec force et faire entendre nos propositions.

C'est sur la base de ces analyses que le CDN du SNEP, élargi aux secrétaires départementaux, a considéré, à la quasi unanimité, que la situation nécessitait une action à la hauteur d'une grève, même si la configuration unitaire n'était pas maximale. C'est ce que nous défendrons au conseil délibératif national de la FSU qui se tiendra les 20 et 21 octobre et aura à prendre des décisions en fonction de l'analyse de la situation et de l'état du rapport des forces.

**Serge CHABROL**

Le 18 octobre 2010



## Opération vérité

**La réussite de tous les élèves n'est plus possible dans ces conditions : exigeons un plan de relance pour l'éducation !**

Le bilan de rentrée sonne comme un coup de poing. Il est connu de tous les syndiqués, nous devons maintenant le faire connaître de toute la population !

...Des horaires non assurés dans certains établissements, plus aucun TZR pour assurer les remplacements dans un très grand nombre d'académies, des centaines d'enseignants EPS (en établissement ou TZR) à « cheval » sur 2 voir 3 établissements, des effectifs pléthoriques qui accentuent la pénibilité du métier et réduisent le temps d'apprentissage, des options ou des groupes qui ne cessent de disparaître... Des étudiants en désespoir..., des précaires que l'administration emploie pour tenter de masquer les effets de sa politique.

La situation est dégradée !!!

Directement ou indirectement nous sommes en première ligne.

Et, en fonctionnaire au service de l'intérêt général, de la réussite de tous nos élèves qui n'est plus possible dans ces conditions, nous nous devons de nous mobiliser pour alerter, dénoncer, agir et chercher à inverser la tendance.

Quoiqu'en disent le ministre et son administration "aux ordres", ces signaux sont bien le résultat de la politique de destruction du service public qui prend notamment la forme des suppressions d'emplois incessantes depuis 4 ans. Elle se poursuivrait l'an prochain avec le projet de budget 2010 et la suppression de 16 000 emplois à l'éducation alors que la démographie va remontante. Il faut stopper cette spirale infernale !

Poursuivons notre travail de transparence et d'information avec l'opération vérité, mais aussi en utilisant toutes les rencontres avec les parents d'élèves, en interpellant nos députés et tous les autres élus. Préparons-nous à utiliser la grève de 24h pour obtenir le retrait par le parlement des nouvelles mesures "anti-école" qui sont annoncées par le gouvernement. Exigeons un plan de relance du service public d'éducation !

**Alain BRIGLIA**

## Concours d'affiches et de slogans

Le SNEP organise un concours d'affiches et de slogans pour préparer la « fête de l'EPS et du sport scolaire » qui se tiendra en novembre 2010.

Il s'agit de trouver les slogans et les « visuels » les plus percutants pour promouvoir l'EPS et le sport scolaire pour pouvoir mieux communiquer avec l'opinion publique (parents, journalistes, etc.).

Tous les supports et matériaux sont possibles : de la photo à la peinture ...laisser courir votre imagination !

Les slogans et affiches retenus seront utilisés tout au long de la campagne d'opinion et repris dans les bulletins.

Envoyer vos propositions au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre à :

[christian.couturier@snefsu.net](mailto:christian.couturier@snefsu.net)

**Très prochainement, un site spécifique sera ouvert et vous pourrez y retrouver toutes les propositions.**



## « La vérité si je mens... ! »

Le Président et le gouvernement, mis en difficulté par la « votation citoyenne » pour la défense du service public de la Poste, le disent et le répètent : « Il n'est pas question de privatiser la Poste ».

Il est bon de se rappeler les déclarations de Nicolas Sarkozy, à l'époque Ministre, à propos d'EDF-GDF :

Le 6 avril 2004, à Chinon : « Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et de Gaz de France, c'est clair, c'est simple et c'est net ! ».

Le 8 avril 2004, à l'Assemblée Nationale : « EDF-GDF ne sera pas privatisée, ni aujourd'hui ni demain, pour une raison simple : le gouvernement de la France veut que l'État conserve la majorité du capital de cette grande entreprise ».

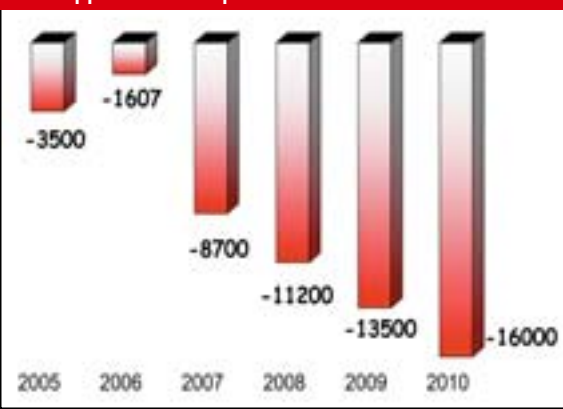
Le 27 mai 2004, sur France 2 : « Par la loi, je vais donner la garantie que l'Etat ne descendra pas en dessous de 70% du capital d'EDF-GDF ».

Le 15 juin 2004, à l'Assemblée Nationale : « Il est en effet clair qu'EDF et Gaz de France doivent pouvoir lutter à armes égales avec la concurrence. (...) Pour cela, nous devons les transformer d'établissements publics en sociétés anonymes ».

**Aujourd'hui, l'État ne détient plus que 35% de GDF qui a fusionné avec Suez pour donner naissance, le 28 juillet 2008 à la société anonyme G D F - Suez.**



**Les suppressions de postes dans l'éducation nationale**



# CTPM du 1<sup>er</sup> Octobre 2009

Le Ministre de l'Éducation Nationale a présenté devant le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) le nouveau « pacte de carrière » qu'il propose aux enseignants. Après avoir tenu des propos fort alléchants sur le « plus beau métier du monde, parfois le plus difficile aussi », Luc Chatel a dévoilé son plan.

Tout en affirmant que le ministre continuerait « à remplir (ses) obligations statutaires, parce que le cadre statutaire est une garantie offerte à tous les fonctionnaires », il a immédiatement borné son propos en indiquant que « le cadre statutaire ne saurait être l'alpha et l'oméga de toute politique de gestion des ressources humaines ». Le ministre se prononce pour une individualisation accrue de la gestion des personnels afin de leur offrir à chacun « la carrière qu'il mérite ». Abordant la question des rémunérations et après

avoir fait mine de se solidariser avec celles et ceux qui dénoncent le fait qu'un « jeune professeur, recruté aujourd'hui après 4 années d'étude, et demain cinq, et un concours difficile, ne gagne qu'1,3 le SMIC net », Luc Chatel propose une augmentation de 100 euros pour les futurs ensei-

gnants recrutés au niveau Master. Ainsi, alors qu'ils sont recrutés un an plus tard avec un diplôme supérieur, leur salaire d'entrée dans le métier serait inférieur à celui des actuels recrutés après un an d'enseignement ! Aucune mesure de revalorisation pour l'ensemble des enseignants n'est prévue : le ministre tente de faire passer pour une « revalorisation » le sempiternel « travailler plus pour gagner plus ». Et l'évocation d'un nouveau grade en fin de carrière, adossé au mérite, permet au ministre de faire l'impasse sur la situation



actuelle qui voit des professeurs et agrégés d'EPS interdits, en fin de carrière, d'accès à la hors classe de leur corps ne. Le ministre a fait l'impasse sur les milieux de carrière tout comme sur tout ce qui touche à la pénibilité, à l'aménagement des services en fin de carrière. Comment imaginer des conditions de travail améliorées avec la poursuite de la suppression des postes, l'augmentation des effectifs par classe, la multiplication des postes à cheval et des heures supplémentaires ? Le ministre a également ignoré la question de la précarité et l'urgence de mesures de titularisation. Nous avons une toute autre ambition pour les personnels que nous représentons. Il ne suffit pas de reconnaître la nécessité d'une revalorisation de nos métiers : il faut un ensemble de mesures concrètes qui répondent aux attentes de la profession et contribuent à renforcer

les nécessaires solidarités en lieu et place de la concurrence organisée ! Faisons en sorte, par nos mobilisations, de modifier le cadre et de repousser les limites du plan ministériel.

Jean FAYEMENDY

## Sécurité sociale :

# Une couverture solidaire de plus en plus en danger...

Le gouvernement annonce faire 2 milliards d'économie sur la sécu pour 2010.

Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), il annonce certaines mesures qui pénalisent une nouvelle fois les assurés :

- l'augmentation du forfait hospitalier de 16 à 18 euros.
- la baisse du taux de remboursement (35% à 15%) de médicaments au « service médical rendu » faible.

- le renforcement du contrôle sur les arrêts de travail...

Il ne parle plus de fiscaliser les indemnités liées aux accidents de travail, mais des députés UMP annoncent déjà proposer un amendement lors du débat à l'Assemblée Nationale...

Concernant le forfait hospitalier, le gouvernement se dédouane en faisant croire que les malades sont remboursés par leurs compléments, mais aujourd'hui 7% de Français n'en ont pas et toutes ne le remboursent pas !

Ces nouvelles mesures vont augmenter le « reste à charge » des malades et le nombre de français qui vont renoncer à se soigner (actuellement 14%). Le déficit de la sécu n'en sera pas pour autant comblé... Il est important que tous, organisations syndicales, mutuelles, assurés, associations de malades, comités de défense... refusent cette nouvelle dégradation du système de soins et fassent d'autres propositions.

Sophie DUQUESNE

## Communiqué de presse



Les Lilas, le 14 octobre 2009

### Se mobiliser pour un lycée plus juste et plus efficace

Les annonces du président de la république sur le lycée semblent marquées par la prudence imposée par les mobilisations de l'année dernière. Elles reprennent partiellement des demandes et des propositions dont les personnels et les jeunes étaient porteurs, comme le rééquilibrage des séries, l'importance de la voie technologique dans la démocratisation du lycée, la rénovation des STI ; et elles abandonnent en partie des choix dangereux du précédent projet de réforme.

Le Président prend acte au passage des dysfonctionnements du lycée actuel sans pour autant reconnaître la responsabilité de sa politique éducative. Et les mesures annoncées ne répondent pas à la principale revendication des personnels et des jeunes : améliorer les conditions de travail et d'étude pour assurer la réussite de tous, notamment en revalorisant les bourses de lycée sur critères sociaux.

De nombreuses zones d'ombres subsistent qui peuvent cacher de réelles menaces et alourdir encore la charge de travail des personnels : les contours du cycle terminal qui restent bien flous, l'articulation du travail sur l'orientation avec la loi « orientation-formation tout au long de la vie » qui n'est pas abordée, le rôle des COPsy, l'autonomie des établissements dans la prise en charge de la difficulté scolaire, la place du livret de compétences et son articulation avec le baccalauréat... L'objectif des 80% n'est même plus mentionné...

Dans un contexte de maintien de milliers de suppressions de postes et de précarisation accrue dans l'ensemble du système éducatif, et alors que la formation et l'accompagnement des lycéens nécessitent des équipes pluridisciplinaires complètes au sein des établissements, nombre de mesures vont se heurter à la question du manque de moyens qui en limitera la portée ou en compromettra l'objectif. Par exemple, rien n'est prévu pour diminuer les effectifs par classe. Cela peut-il faire un lycée plus efficace ?

Le cadre reste le même : délais trop courts, pas de remise en question de la réforme de l'enseignement professionnel que la FSU conteste, maintien de la libéralisation de la Carte Scolaire avec toutes ses conséquences en terme d'inégalités entre établissements et lycéens.

Le « plus d'autonomie » des jeunes, la reconnaissance d'engagements associatifs, se heurtent à une réalité sociale que ce projet ne permet pas de dépasser. Se contenter d'annoncer une orientation progressive et réversible, des stages pendant les vacances, cela peut-il faire un lycée plus juste ?

C'est avec le souci d'une réforme qui assure plus d'efficacité et plus de justice pendant le temps scolaire et contribue à la réussite de tous que la FSU, avec ses syndicats, interviendra dans les discussions en s'appuyant sur la mobilisation de personnels.



## Communiqué de presse



Paris le 14 octobre 2009

### Pas de lycée rénové, sans EPS et sport scolaire développés

Le SNEP-FSU estime que, si les annonces de N. Sarkozy sur les lycées portent la marque des luttes de l'an passé et des exigences portées par les personnels et les jeunes, elles appellent aussi à la plus grande vigilance et à l'intervention des acteurs et usagers, quant aux mesures concrètes qui vont être prises.

Pour le SNEP, l'enjeu de démocratisation du lycée et la réussite de tous les élèves, sans discrimination d'origine sociale ou culturelle, passe avant tout par des apprentissages assurés dans un temps scolaire maintenu et équilibré. Cela nécessite qu'un coup d'arrêt soit mis aux suppressions de postes dans l'Education nationale et qu'un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants qualifiés soit décidé.

A l'heure où la baisse d'activité physique des adolescents et le développement de l'obésité suscitent de légitimes inquiétudes, le SNEP tient à rappeler au Président de la République son engagement de début de mandat, visiblement « oublié » depuis, de doubler la pratique physique et sportive des jeunes.

Le SNEP revendique que cela se concrétise par une première étape de 3h d'EPS hebdomadaires en lycée (au lieu de 2h), le renforcement des options sportives existantes, l'examen d'une voie sportive de réussite en lycée et le développement du sport scolaire. La construction des équipements sportifs indispensables doit être enfin décidée.

Le SNEP prendra toute sa place dans les discussions à venir, en s'appuyant sur la mobilisation des personnels et usagers.

## SOMMAIRE

- Édito ..... p. 1
- CDNE :  
une grève pour l'éducation mi novembre ..... p. 2
- Opération vérité ..... p. 3
- Privatisation ..... p. 3

- Concours "Fête de l'EPS" ..... p. 3
- CTPM, carrière ..... p. 4
- Sécurité Sociale ..... p. 4
- Réforme lycée ..... p. 5
- Championnats de France UNSS ..... p. 6

# Championnat de France UNSS :

## On coupe les têtes et après, on essaie de se justifier !

**C**urieuse méthode, une fois de plus, que celle de la direction nationale de l'UNSS. Six semaines après la rentrée, elle diffuse à tous les cadres et animateurs d'AS un document de 4 pages visant à expliquer a posteriori la décision de supprimer un certain nombre de championnats de France, essentiellement pour la catégorie juniors seniors.

L'autoproclamé « directeur général » de l'UNSS – nouvelle entaille aux statuts qui prévoient un « directeur » mais pas de « général » – a sans nul doute eu vent des protestations nombreuses suite à son coup de force de début juillet. Il tente une justification sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, les contorsions d'écriture du directeur ne changent rien au problème : la décision de suppression a bien été prise sans l'aval du CA ou de l'AG, auxquels cette question n'a pas été soumise. Si la direction nationale a bien la responsabilité d'élaborer les règlements sportifs et les règles de participation, en liaison avec les CMN (commissions mixtes nationales), elle n'a pas le pouvoir de décider de suppressions, qui plus est de cette importance, sans informer et consulter les instances. L'abus de pouvoir est évident, quoi qu'en dise le directeur.

Sur le fond, le document de l'UNSS est intéressant. Il aurait été une bonne base de débat sur l'avenir des championnats de France, sur les catégories d'âge en général et les juniors seniors en particulier, sur les formes de compétition en général. Il faut noter que la copie du directeur est entièrement à charge (« Qui veut tuer son chien... ») et très contestable sur certains arguments. Elle aurait nécessité un appel à une écriture défendant le point de vue inverse. Démocratie élémentaire ! Mais il est plus simple d'esquiver le débat et d'imposer ses vues. Glissement vers l'autocratie ?

Cela n'est pas digne d'une fédération sportive scolaire telle que l'UNSS. Ce n'est pas correct vis-à-vis des garçons et filles que le

niveau national fait rêver et qui se mettent en projet dans cette perspective. Pas correct pour les AS dont la participation au niveau national est un axe du projet. Pas correct pour les collègues qui s'engagent à fond avec leur élèves dans cet objectif.

Mais il y a peut-être plus grave : dans son argumentaire, le directeur, citant un extrait du programme 2008-2012, annonce un projet de transformation radicale des formes sportives pour l'UNSS en lycées (1). Ce paragraphe, passé inaperçu lors de la sortie du document, est éclairant sur ce qui pilote les suppressions de compétitions de niveau national : c'est le principe d'organisation sportive qui est en question, au profit d'une animation locale.

Raison de plus pour que cela ne se décide

pas dans le huis clos du bureau du directeur de l'UNSS.

**Michel FOUQUET**

(1) p. 21 « L'UNSS réfléchit actuellement à la mise en place d'un nouveau cadre d'activités sportives pour les lycéens (inter-classes puis rencontres inter-établissements par classe ou équipes d'établissement ; journées thématiques ; jeux régionaux...) et la mise en œuvre d'actions innovantes inscrites dans les programmes départementaux et académiques ».



### Suppressions des championnats de France UNSS en lycée, ou comment empêcher les élèves de concourir !

Cet été, je suis parti en vacances plutôt serein sur une belle fête d'AS dans mon district. De retour, j'apprends avec stupéfaction que la direction nationale de l'UNSS a décidé de supprimer les championnats de France pour les lycées.

Il est pourtant communément admis que la pratique sportive décroît avec l'âge surtout pendant la période du lycée et que les championnats de France apportent une motivation qui contre cette tendance. De plus, l'UNSS prend ici une décision suicidaire, car ces championnats représentent également pour elle-même une vitrine médiatique non négligeable.

Ces rencontres sont en outre une véritable source d'ouverture : lors de ma première année de professorat d'EPS, j'avais emmené mon AS basket de lycée-pro jusqu'aux académiques, et les élèves m'avaient dit : « Monsieur, l'an prochain on monte une bête d'équipe et on fait les France ! ». N'y a-t-il pas là un élément motivant ? Ces jeunes dits « difficiles » étaient toujours ravis de visiter de nouveaux lieux, de se mesurer à d'autres et ils reprenaient ainsi peu à peu confiance en eux.

Au cours de cette rentrée, lorsque j'ai parlé de l'AS à mes élèves, ils m'ont dit, « Monsieur, l'an dernier, on a fait les France en volley ». J'ai demandé : « Mais vous y étiez, vous ? ». Réponse : « Non, Monsieur, mais le lycée... c'est pareil ! ».

Ces témoignages prouvent bien une chose : les championnats de France permettent aux élèves qui y participent de s'identifier à leur lycée et de se valoriser (ce qui est en outre, conforme aux textes officiels). L'un des rôles de l'éducation n'est-il pas de participer à la construction de l'identité et de contribuer à l'ouverture ?

Alors comment comprendre ou cautionner la décision de l'UNSS ? C'est impossible !!!

**Guillaume PRIOUX**

Professeur EPS au lycée de Prony, ASNIERES.